

# DISTRIBUTION DES REVENUS ET PAUVRETÉ DANS LA ZONE DE L'OCDE : TENDANCES ET DÉTERMINANTS

**Michael Förster et Mark Pearson**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	8
Principales tendances de la distribution du revenu disponible et de la pauvreté .....	9
Tendances générales de la distribution des revenus .....	9
Tendances générales de la pauvreté.....	13
Évolution des revenus relatifs : « gagnants » et « perdants ».....	16
Déterminants de l'évolution de la distribution des revenus.....	20
Déterminant : I. Revenus marchands.....	21
Déterminants : II. Transferts et prélèvements.....	26
Schémas (re)distributifs des allocations familiales et des indemnités chômage .....	29
Effets généraux des prélèvements et des transferts sur la population en âge de travailler.....	31
Réduction de la pauvreté grâce aux prélèvements et aux transferts.....	34
Déterminants : III. Évolutions démographiques sous-jacentes .....	36
Conclusions : 12 faits stylisés sur les tendances des inégalités de revenu et de la pauvreté .....	37
Tendances de la distribution et mouvements généraux à la base.....	37
Évolution des positions relatives de catégories sociales spécifiques.....	37
Déterminants .....	38
Effet distributif des transferts publics et des prélèvements .....	38
<i>Annexe.</i> Évolution de quatre indicateurs des inégalités de revenu pour l'ensemble de la population .....	40
Bibliographie .....	41

---

Les auteurs, qui travaillent tous deux à la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, souhaitent remercier Sveinbjörn Blöndal, Thai-Thanh Dang, Howard Oxley, Peter Scherer, Paul Swaim et, tout particulièrement, Michele Pellizzari, pour leurs commentaires et leur soutien sur ce projet. Les points de vue exprimés dans la présente étude sont ceux des auteurs et ne sauraient être attribués à l'OCDE ou à ses pays membres. Il en va de même des éventuelles erreurs.

---

## INTRODUCTION

On constate avec de plus en plus d'inquiétude que les forces économiques à l'œuvre accentuent les inégalités de revenu, ce qui pose un grave problème aux instances décisionnaires. Cependant, les erreurs ne peuvent être évitées que si les tendances de la distribution des revenus sont bien appréhendées. Or, ce n'est pas le cas pour la zone OCDE, car peu de statistiques comparatives sont disponibles. De surcroît, la distribution des revenus dépend de multiples éléments, et les déterminants de l'évolution, entre autres, du nombre de sans-emploi, des rémunérations, des revenus du capital et de la taille des ménages sont complexes et se neutralisent parfois. Il est néanmoins possible de se faire une idée des facteurs clés en confrontant les expériences nationales pour définir quelles tendances sont véritablement mondiales, lesquelles ne concernent que certaines économies ou certaines sociétés et lesquelles sont propres à un pays, reflétant peut-être des choix conditionnés par les circonstances.

Les analyses empiriques *nationales* de la distribution des revenus et de la pauvreté dans les pays de l'OCDE se multiplient. Il en ressort principalement l'image d'une grande stabilité pendant les années soixante-dix et d'une polarisation qui s'est accentuée depuis les années quatre-vingt, tout d'abord dans les pays anglo-saxons, puis, au cours des années quatre-vingt-dix, dans une large partie de l'Europe continentale. Cependant, ces analyses n'utilisent pas toutes les mêmes définitions ni les mêmes concepts pour les revenus et les inégalités. En outre, elles sont souvent davantage axées sur les rémunérations que sur les autres composantes du revenu des ménages. Or, la distribution finale du revenu (« le revenu disponible ») découle d'un ensemble de relations complexe, notamment de la formation et de la dissolution de la famille, de la longévité et de la fécondité, ainsi que de l'évolution, plus apparente, des rémunérations, des prélèvements et de la rentabilité du capital investi.

La présente contribution s'appuie sur des données et des définitions comparables afin d'étudier plus de 20 pays de l'OCDE. Cet échantillon est suffisant pour permettre de déterminer si l'on peut réellement parler de tendances « à l'échelle de la zone OCDE » plutôt que spécifiques à tel ou tel pays<sup>1</sup>. Contrairement aux études comparatives précédentes, nous explorerons les inégalités pour une majorité de pays de l'OCDE. Nous considérerons également la population en âge de travailler séparément de la population retraitée, nous observerons de plus près la

distribution de différents transferts en numéraire et nous nous pencherons sur la pauvreté relative et « absolue »<sup>2</sup>. Tout d'abord, nous présenterons les tendances récentes de la distribution globale du revenu disponible dans la zone OCDE, et nous identifierons les catégories de population qui y gagnent ou qui y perdent. Ensuite, nous énumérerons les déterminants de ces évolutions, notamment les facteurs qui se neutralisent fréquemment en ce qui concerne la distribution du revenu marchand et l'effet redistributif des prélèvements et des transferts. Enfin, notre conclusion énumérera 12 faits stylisés qui se dégagent de cette analyse et forment un cadre important pour les choix à opérer dans ce domaine complexe.

## **PRINCIPALES TENDANCES DE LA DISTRIBUTION DU REVENU DISPONIBLE ET DE LA PAUVRETÉ**

### **Tendances générales de la distribution des revenus**

Sur la durée, l'examen des inégalités au niveau du revenu final ne fait apparaître aucune tendance générale nette. Le tableau 1 résume l'évolution de la distribution des revenus, sur la base des variations du coefficient de Gini relatif à la concentration du revenu (voir l'encadré consacré à la définition du revenu pour l'explication de la méthode utilisée). Parmi les dix pays pour lesquels des observations sont possibles sur une période relativement longue, qui va du milieu des années soixante-dix au milieu des années quatre-vingt-dix, quatre ont assisté à un élargissement de la base de distribution des revenus, trois à un resserrement de celle-ci, tandis que les trois autres n'ont constaté aucun changement. Dans cinq de ces pays, l'évolution pendant la première décennie considérée (recul en Finlande, au Japon, au Mexique et en Suède ; accroissement en Australie) a généralement été contrebalancée par un mouvement inverse durant la décennie suivante. Sur la période plus récente, il *existe* toutefois des signes d'une tendance plus générale pour la zone OCDE. D'après le coefficient de Gini, entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix<sup>3</sup>, les inégalités n'ont que légèrement diminué dans quatre des 20 pays pour lesquels des données en tendance sont disponibles. Elles sont restées stables dans cinq pays, mais ont augmenté dans les 11 autres, et même considérablement dans la moitié d'entre eux.

Des mesures de l'inégalité différentes peuvent donner des résultats différents, et une lecture attentive du tableau en annexe montre qu'entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix, les inégalités se sont incontestablement accentuées parmi l'ensemble de la population – quatre indicateurs différents ont mis en évidence une hausse – dans seulement huit des 20 pays pour lesquels de multiples données en tendances sont disponibles. Dans tous les autres pays, les indicateurs des inégalités ont évolué dans des directions différentes. Aucun pays n'a donc enregistré une tendance à une plus

Tableau I. Tendances générales des inégalités de revenus : données synthétisées couvrant l'ensemble de la population

	Fort recul	Recul	Léger recul	Situation inchangée	Légère accentuation	Accentuation	Fort accentuation
Du milieu des années 70 au milieu des années 90	Grèce		Canada Finlande	Japon Mexique Suède	Australie	Pays-Bas États-Unis	Royaume-Uni
Du milieu des années 70 au milieu des années 80	Grèce	Finlande	Canada Japon Mexique Suède		Pays-Bas	Australie États-Unis	Royaume-Uni
Du milieu des années 80 au milieu des années 90			Australie Danemark	Autriche Canada	Belgique Allemagne	Finlande Pays-Bas	Italie Turquie
			Hongrie Irlande	France Grèce États-Unis	Japon Mexique Suède	Norvège Royaume-Uni	

## Notes :

Fort accentuation : creusement significatif des inégalités de revenus (augmentation de plus de 12 pour cent).

Accentuation : creusement (augmentation comprise entre 7 et 12 pour cent).

Légère accentuation : creusement modéré (augmentation comprise entre 2 et 6 pour cent).

Situation inchangée : variation comprise entre -1 et +1 pour cent.

Léger recul : baisse modérée (diminution comprise entre 2 et 6 pour cent).

Recul : resserrement (diminution comprise entre 7 et 12 pour cent).

Fort recul : resserrement significatif (diminution de plus de 12 pour cent).

Aucune donnée comparable n'est disponible pour les pays hors échantillon.

Ces résultats sont fondés sur le coefficient de Gini, pour tous les pays et pour trois années de référence qui peuvent différer d'un pays à l'autre. Dans le cas de la Hongrie, la période considérée correspond aux années 1991 à 1997.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus des ménages), 2000.

grande *égalité* des revenus (annexe). Bien sûr, le revenu réel a augmenté dans la plupart des pays. Dans 15 des 21 pays étudiés, le revenu moyen de chaque décile est plus élevé pour la dernière année étudiée que pour les années précédentes. En d'autres termes, au milieu des années quatre-vingt-dix, les 10 pour cent les plus pauvres vivaient mieux, *en moyenne*, que les 10 pour cent les plus pauvres au milieu des années quatre-vingt. Le revenu moyen de l'avant-dernier décile a progressé entre ces deux périodes, et ainsi de suite lorsqu'on remonte dans l'échelle des revenus. Les exceptions sont relativement rares : il s'agit de l'Australie, du Canada, de l'Italie, de la Norvège et de la Turquie, et, surtout, de la Hongrie<sup>4</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les catégories de revenus ont bénéficié dans les mêmes proportions de la prospérité globale. D'une manière générale, il apparaît que les trois déciles inférieurs n'ont pas autant profité de la croissance que les déciles supérieurs. En Allemagne, aux États-Unis, en Grèce, au Mexique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, au milieu des années

### Encadré. La définition du revenu

Le concept utilisé dans la présente étude est celui du *revenu disponible équivalent par membre du ménage*. L'unité de revenu est ici le ménage, défini comme un groupe de personnes se partageant un ensemble de ressources. Les revenus sont comptabilisés sur une base annuelle, et toutes les sources de revenus en numéraire possibles sont classées dans quatre catégories :

- i) Revenu brut : rémunération du travail salarié (excluant les cotisations patronales, mais incluant les indemnités maladie versées par le système de protection sociale).
- ii) Revenu brut du capital et revenu des travailleurs indépendants : plus-values, loyers reçus, pensions de retraite professionnelles et tous types de transferts privés, ainsi que revenus du travail indépendant (mais n'incluant pas la valeur locative imputée du logement occupé par son propriétaire).
- iii) Transferts sociaux : tous types de transferts en numéraire provenant d'organismes publics.
- iv) Prélèvements : impôts directs sur le revenu et cotisations salariales.

Le *revenu disponible du ménage* est le revenu marchand total (i + ii) plus les transferts effectués par l'État (iii), moins les impôts sur le revenu et les cotisations sociales (iv).

L'analyse porte davantage sur les individus que sur les ménages. Le revenu individuel est défini comme étant le revenu disponible équivalent. Il est calculé de la manière suivante : premièrement, on pose que la somme des revenus disponibles de tous les membres du ménage est égale au revenu disponible du ménage ; deuxièmement, on corrige ce revenu disponible des écarts de taille des ménages, afin d'obtenir le *revenu disponible équivalent*. Cet ajustement tient compte de certaines « économies d'échelle » dans la consommation à l'intérieur du ménage. Le revenu disponible du ménage est notamment divisé par la racine carrée du nombre de membres du ménage. Ainsi, le revenu équivalent d'un ménage composé de quatre personnes est le revenu du ménage divisé par deux. (On parle alors généralement d'une « élasticité d'équivalence » de 0.5. Une élasticité plus forte indique des économies d'échelle moindres au niveau de la consommation, une valeur de 1.0 exprimant l'absence d'économies d'échelle.) Troisièmement, le revenu équivalent est rattaché de manière égale à tous les individus formant le ménage, même si le revenu de chacun d'eux peut être différent. On présume que les enfants et le conjoint bénéficient de manière égale du revenu du ménage. Pour finir, les individus sont classés par niveau (croissant) de leur *revenu disponible équivalent* (Atkinson *et al.*, 1995).

quatre-vingt-dix, le revenu moyen des déciles inférieurs était *grosso modo* le même qu'au milieu des années quatre-vingt. En Autriche, en Belgique, au Danemark, en France, en Irlande et au Japon, le revenu réel moyen a en revanche progressé plus significativement (de 15 pour cent, voire davantage).

L'évolution des inégalités considérée de manière globale peut néanmoins masquer d'autres tendances. Si, par exemple, les déciles intermédiaires ont perdu du terrain tandis que les revenus inférieur et supérieur ont accru leur part, on peut parler d'un « creusement » de la distribution. Le tableau 2 montre que cela n'a généralement pas été le cas au cours de la dernière décennie : un « creusement » n'a eu lieu qu'en Belgique et, très marginalement, en France et aux États-Unis. La base de distribution des revenus est susceptible de s'élargir si la pauvreté relative s'accroît, si la richesse relative augmente ou si ces deux effets se conjuguent. Le tableau 2 indique que c'est la deuxième possibilité qui prédomine : ceux qui sont situés en haut de l'échelle des revenus reçoivent généralement une proportion plus grande des revenus des ménages. Dans 13 des 20 pays étudiés, le quintile de revenu supérieur dispose aujourd'hui d'un pourcentage plus élevé du revenu des ménages qu'au milieu des années quatre-vingt. Ce phénomène est particulièrement net en Belgique, en

Tableau 2. **Accroissement et recul de la part des revenus, par quintile : ensemble de la population, entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix**

	Quintile inférieur	Quintiles intermédiaires	Quintile supérieur
Allemagne	-	=	+
Australie	=	=	=
Autriche	=	=	=
Belgique	=	---	+++
Canada	=	=	=
Danemark	+	=	-
États-Unis	=	-	+
Finlande	=	---	+++
France	=	-	+
Grèce	=	=	=
Hongrie	+	=	=
Irlande	+	=	=
Italie	---	-	+++
Japon	-	=	+
Mexique	=	---	+++
Norvège	-	-	+++
Pays-Bas	-	=	+
Royaume-Uni	-	-	+
Suède	-	=	+
Turquie	-	---	+++

+++ Augmentation de plus de 1.5 point de pourcentage de la part du revenu disponible final reçue par le décile.

+ Augmentation comprise entre 0.5 et 1.5 point de pourcentage.

= Variation comprise entre -0.5 et +0.5 point de pourcentage.

- Diminution comprise entre 0.5 et 1.5 point de pourcentage.

--- Diminution de plus de 1.5 point de pourcentage.

Ces résultats sont obtenus à partir des variations, en points de pourcentage, de la part du revenu disponible reçue par chaque quintile.

Source : Calculs des auteurs d'après OECD *questionnaire on distribution of household incomes* (2000).

Finlande, en Italie, au Mexique, en Norvège et en Turquie. Les individus qui occupent le bas de l'échelle des revenus ont, eux, vu leur part reculer par rapport à la moyenne dans huit des pays considérés, et particulièrement en Italie.

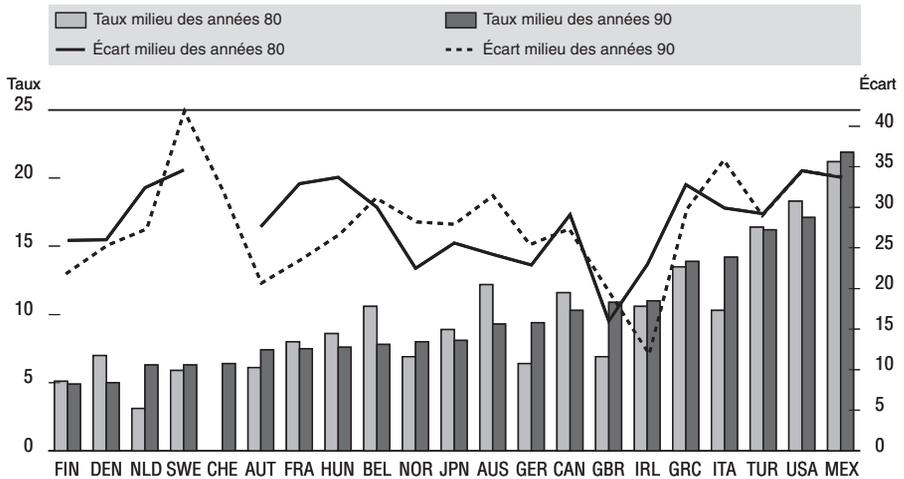
### Tendances générales de la pauvreté

L'évolution de la distribution des revenus se reflète dans celle de la pauvreté. Il est toutefois très difficile de définir et de mesurer la « pauvreté », en particulier lorsqu'on procède à des comparaisons internationales. En effet, les besoins de la population, ainsi que les réseaux sociaux et familiaux, ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, et certains services publics gratuits dans un pays sont payants ailleurs. De plus, un niveau de revenu donné peut se traduire par un niveau de vie très différent selon les pays. Néanmoins, l'étude des ménages à bas revenus nous en apprend déjà beaucoup<sup>5</sup>. Même si nul ne peut prétendre qu'un tel indicateur est idéal, nous pouvons au moins accepter d'y recourir puisque la faiblesse du revenu ne suffit pas, à elle seule, à entraîner des difficultés, mais constitue au moins un aspect incontournable de la pauvreté.

La méthode la plus courante pour mesurer la pauvreté monétaire consiste à dénombrer les personnes ayant un revenu inférieur à un certain seuil. Le graphique 1 définit ce seuil à l'aide d'un indicateur relatif (« relatif » signifiant que le seuil de pauvreté national correspond à un pourcentage de la médiane pour chaque pays *et chaque année considérée*). On parle de pauvreté monétaire dans le cas d'un revenu inférieur de 50 pour cent au revenu disponible médian des ménages, après ajustement tenant compte de la taille du ménage.

On constate, en moyenne, peu de variation des niveaux de pauvreté sur la durée (graphique 1). Du milieu des années quatre-vingt au milieu des années quatre-vingt-dix, la pauvreté monétaire telle que définie ci-dessus a reculé dans six pays, augmenté dans cinq et n'a quasiment pas évolué dans les neuf autres. En revanche, les avis divergent sur la question de savoir à quel niveau de revenu on doit considérer qu'il y a « pauvreté », et les estimations de la pauvreté peuvent être très sensibles au seuil retenu. Förster et Pellizzari (2000) présentent des résultats pour trois seuils de pauvreté différents : ils examinent le nombre de personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur de 40, de 50 ou de 60 pour cent, respectivement, au revenu disponible médian, dans chaque pays. La baisse du nombre de « très pauvres » dont le revenu est inférieur de 40 pour cent au revenu médian est nettement moins forte (c'est uniquement en France et en Irlande que la diminution de la pauvreté a principalement concerné les « très pauvres »). Toutefois, le tableau d'ensemble est parfaitement clair : la réduction de la pauvreté pour les revenus inférieurs de 50 pour cent au revenu médian s'accompagne du même phénomène pour les revenus inférieurs de 40 et de 60 pour cent à cette médiane [sauf en Irlande et aux États-Unis, où le nombre de « très pauvres » a diminué alors que le nombre

Graphique 1. Taux de pauvreté monétaire et écarts de pauvreté dans 21 pays de l'OCDE, milieu des années quatre-vingt et milieu des années quatre-vingt-dix



Notes : Seuil de pauvreté = 50 pour cent du revenu disponible médian après correction, sur chaque période et dans chaque pays. Taux de pauvreté = nombre de membres d'un ménage sous le seuil de pauvreté, en pourcentage de la population totale. Écart de pauvreté = Écart moyen des bas revenus en pourcentage du seuil de pauvreté.

Source : *OECD questionnaire on distribution of household incomes* (questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus des ménages), 2000.

de personnes recevant un revenu inférieur de 60 pour cent au seuil fixé restait constant (États-Unis), voire augmentait (Irlande)].

Le nombre d'individus à bas revenus ne constitue toutefois qu'un des indicateurs de la pauvreté. Il ne renseigne pas sur le revenu moyen des pauvres, qui peut être très proche, ou au contraire très éloigné, d'un seuil donné. Autre mesure pertinente : l'intensité de la pauvreté – exprimée par le ratio d'écart de revenu – qui indique à quel niveau en deçà du seuil se situe la personne pauvre, en pourcentage de ce seuil (graphique 1). En moyenne, dans les 21 pays de l'OCDE étudiés, les revenus des pauvres étaient de 28 pour cent inférieures au seuil de pauvreté égal à 50 pour cent de la médiane au milieu des années quatre-vingt-dix. Ce ratio était faible en Autriche, en Finlande, au Royaume-Uni et, surtout, en Irlande, et élevé aux États-Unis, en Italie, au Mexique et en Suède. D'une manière générale, les ratios d'écart de revenu suivent l'évolution de l'indice numérique de pauvreté. En d'autres termes, dans les pays où la proportion de pauvres a reculé, le revenu moyen des personnes restées pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté, a augmenté, et inversement. Quelques exceptions méritent d'être notées : en Australie, et, dans une moindre mesure, en Belgique et aux États-Unis, l'écart de revenu s'est creusé malgré la baisse des taux

de pauvreté (c'est-à-dire que les « pauvres » sont moins nombreux, mais ceux qui demeurent pauvres ont des revenus particulièrement faibles), tandis que l'inverse s'est produit en Autriche et aux Pays-Bas. En dehors de l'Australie, l'intensité de la pauvreté s'est aggravée significativement en Italie, en Norvège et en Suède, alors que le ratio d'écart de revenu s'est fortement resserré en Irlande.

Ces estimations de la pauvreté se réfèrent aux niveaux exprimés en pourcentage du revenu médian, pour chacune des années considérées. Bien évidemment, dans beaucoup de pays, le revenu moyen a considérablement augmenté (et diminué dans quelques autres). Du fait de la progression des revenus dans la plupart des pays, les taux de pauvreté rapportés à un niveau de revenu constant sont globalement en baisse. La pauvreté en deçà d'un seuil constant – c'est-à-dire en valeur absolue et en termes réels au début de la période concernée – ne s'est aggravée entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix que dans un petit nombre de pays (Hongrie, Italie et Turquie – en Hongrie et en Turquie, à cause du recul des revenus réels moyens sur cette période). Le cas le plus éloquent est celui de la Hongrie : dans un contexte de profonde récession au début des restructurations engagées pour le passage à l'économie de marché (de 1990 à 1993/94), le revenu réel médian, et, donc, le seuil de pauvreté relatif a baissé d'un tiers. La pauvreté relative est donc restée globalement stable, alors que le taux de pauvreté a été multiplié par trois en dessous d'un seuil constant. Dans tous les autres pays, les revenus réels ont augmenté sur la période étudiée, et la pauvreté en deçà d'un seuil constant est restée inchangée ou a reculé, surtout en Finlande et en Grèce (entre le milieu des années soixante-dix et le milieu des années quatre-vingt), ainsi qu'en Irlande (depuis les années quatre-vingt).

Le problème lorsqu'on souhaite déterminer le nombre de pauvres et leur degré de pauvreté sur différentes années, c'est que la comparaison ne porte pas sur les mêmes personnes. Il faut donc replacer ces résultats dans le contexte de la dynamique des revenus. Si le nombre de pauvres a diminué entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix, cela signifie que quelques individus pauvres ont réussi à dépasser le seuil de pauvreté. En réalité, bien entendu, il est tout à fait possible qu'*aucun* de ceux qui étaient pauvres au milieu des années quatre-vingt ne le soit resté dix ans plus tard, car, en fonction de l'évolution de leur situation personnelle, les gens montent ou descendent dans l'échelle des revenus. Dans une certaine mesure, les comparaisons des « indices numériques » de pauvreté à un moment donné « dépersonnalisent » le concept de pauvreté. Celle-ci dépend néanmoins fortement de la situation personnelle, et la durée de la période pendant laquelle des individus reçoivent un revenu inférieur à un certain seuil influe très largement sur leur niveau de vie.

L'indice numérique de pauvreté sous-estime et surestime tout à la fois considérablement le problème de la pauvreté. Oxley *et al.* (2000) ainsi que OCDE (2001) partent de la même définition des bas revenus – 50 pour cent du revenu médian du

ménage corrigé de la taille de ce ménage – et suivent la même population sur une période de six ans ou plus pour un petit échantillon de pays. Ces études aboutissent aux conclusions suivantes :

- En moyenne, à un moment donné, 6 à 20 pour cent des habitants des pays considérés ont de faibles revenus.
- Une proportion de personnes supérieure à celle indiquée par les taux de pauvreté « statiques » souffre de pauvreté monétaire sur cette période de six ans : de 12 à 40 pour cent.
- Seulement 1 à 2 pour cent environ de la population ne sont pas sortis de la pauvreté sur les 6 années considérées, en Allemagne, au Canada, aux Pays-Bas et en Suède. Cette proportion est significativement plus élevée aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Par conséquent, entre deux tiers (aux États-Unis et au Royaume-Uni) et six septièmes (aux Pays-Bas) des bas revenus, à un moment donné, ne connaîtront pas une nouvelle fois la pauvreté au cours de ces six ans.
- Même en Suède, près de 12 pour cent de la population a un revenu faible à un moment donné au cours de ces six ans. Au Royaume-Uni, c'est le cas de près de 40 pour cent de l'échantillon.
- La pauvreté durable est étroitement liée à l'absence de revenu salarial.

### **Évolution des revenus relatifs : « gagnants » et « perdants »**

Selon le modèle classique du cycle de vie, le revenu augmente lorsque les individus entrent dans la vie active, continue de progresser à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience sur le marché du travail et accumulent des actifs physiques, puis recule à l'heure de la retraite. Globalement, on trouve ce schéma dans la plupart des pays. Le tableau 3 montre que le niveau de revenu des enfants/adolescents est, en moyenne, inférieur d'un peu moins de 10 pour cent à celui de la moyenne de la population. La tranche d'âge la plus aisée est constituée par les 41-50 ans (c'est le cas dans tous les pays étudiés, sauf aux États-Unis et en Suède). Au-delà de 65 ans, les revenus moyens sont inférieurs de 10 pour cent à ceux de la moyenne de la population, et, après 75 ans, de 20 pour cent.

Les modifications de cette distribution sont toutefois significatives. Dans la quasi-totalité des pays considérés, les 41-50 ans ont vu leurs revenus s'accroître par rapport à la moyenne de tous les groupes d'âge, entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix. Il est encore plus frappant de constater que, dans la plupart des pays, les personnes d'un certain âge ou âgées ont bénéficié de l'évolution de la distribution des revenus, en particulier les individus proches de l'âge de la retraite ou les jeunes retraités : les revenus relatifs des 51-65 ans ont gagné 3 points de pourcentage en moyenne, contre 2 pour

**Tableau 3. Revenus relatifs disponibles, par tranche d'âge**  
Revenu moyen de l'ensemble de la population = base 100

	Enfants/ adolescents	Jeunes	Jeunes adultes	Adultes d'âge moyen	Adultes d'un certain âge	Population âgée	Population très âgée
	0-17 ans	18-25 ans	26-40 ans	41-50 ans	51-65 ans	65-75 ans	Plus de 75 ans
Allemagne, 1984	93	98	102	113	109	85	81
Allemagne, 1994	91	96	99	118	110	93	77
Australie, 1984	87	130	..	107	..	72	..
Australie, 1994	86	122	..	112	..	68	..
Autriche, 1983	90	110	104	117	109	82	79
Autriche, 1993	90	109	101	116	108	91	80
Belgique, 1983	..	..	..	..	..	..	..
Belgique, 1995	105	83	102	118	108	83	71
Canada, 1985	88	102	103	116	110	91	84
Canada, 1995	88	100	100	114	114	99	95
Danemark, 1983	100	105	109	114	103	74	60
Danemark, 1994	97	97	104	119	113	79	65
États-Unis, 1985	82	99	104	118	121	99	84
États-Unis, 1995	84	94	102	118	124	99	82
Finlande, 1986	98	97	103	116	103	80	74
Finlande, 1995	101	88	102	114	108	82	75
France, 1984	95	102	106	112	103	86	82
France, 1994	95	97	100	115	109	94	82
Grèce, 1988	94	104	108	111	102	84	79
Grèce, 1994	98	104	110	113	100	80	72
Hongrie, 1991	99	109	103	119	96	81	77
Hongrie, 1997	93	111	104	109	104	88	81
Irlande, 1987	87	130	105	103	112	85	83
Irlande, 1994	89	117	109	112	111	77	71
Italie, 1984	90	107	106	106	108	82	78
Italie, 1993	89	103	105	109	108	85	82
Mexique, 1989	84	119	113	114	115	99	78
Mexique, 1994	83	113	114	128	121	91	75
Norvège, 1986	96	105	104	118	109	78	60
Norvège, 1995	98	94	101	120	117	84	61
Pays-Bas, 1984	89	104	102	109	112	93	84
Pays-Bas, 1995	89	97	105	114	112	90	79
Royaume-Uni, 1985	90	114	105	124	105	74	72
Royaume-Uni, 1995	86	112	106	123	108	80	74
Suède, 1983	101	71	105	119	119	91	70
Suède, 1995	99	60	100	120	127	96	78
Turquie, 1987	89	109	100	117	116	103	106
Turquie, 1994	85	111	103	127	119	89	102
Moyenne 17 pays, milieu des années 80	92	105	105	114	109	86	78
Moyenne 17 pays, milieu des années 90	91	100	104	117	112	88	78

Notes : Dans le cas de l'Australie, les « adultes » sont les 26-65 ans, et la catégorie « population âgée » regroupe les plus de 65 ans. Pour calculer l'évolution des revenus relatifs, on suppose que les pourcentages de population restent constants en début de période.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000).

les 66-74 ans (par contre, les revenus des plus de 65 ans ont diminué en Australie, en Grèce, en Irlande, au Mexique, aux Pays-Bas et en Turquie). Les revenus relatifs des 75 ans et plus ont, eux, augmenté dans une proportion moindre, si tant est qu'ils aient augmenté.

La situation des groupes d'âge jeunes présente un net contraste : au cours des dix dernières années, les revenus relatifs de la catégorie « enfants/adolescents » ont reculé d'environ 1 point de pourcentage, en moyenne, et ceux des 18-25 ans de 5 points. Cette dernière évolution tient à l'entrée tardive des jeunes sur le marché du travail, suite à l'allongement de la durée des études et/ou au chômage.

Il existe d'importants écarts de niveau de vie entre les différents types de ménages. Les membres des ménages qui ne comptent qu'un adulte ont généralement un revenu relatif moins élevé que les individus qui vivent dans des ménages comportant au moins deux adultes (tableau 4). Le différentiel de revenu entre ces deux catégories ne se resserre pas au fil du temps. Ce sont les familles monoparentales qui ont les revenus relatifs les plus bas, et de loin. Ces revenus représentent entre la moitié et les deux tiers du revenu moyen de l'ensemble de la population en âge de travailler. Ils ne dépassent le niveau des deux tiers que dans trois des pays scandinaves, en Autriche et en Grèce. Ces dernières années, le revenu des familles monoparentales a régressé par rapport à celui du reste de la population dans la moitié des pays étudiés. Les revenus relatifs des membres des ménages composés de deux adultes avec enfants n'ont guère évolué (sauf en Autriche et en Grèce, où ils ont progressé, et au Mexique, où ils ont diminué). Les individus vivant dans des ménages sans enfant comportant au moins deux adultes ont constaté une amélioration de leur revenu dans six pays, en premier lieu au Mexique, mais un recul dans quatre autres, surtout en Autriche.

On retrouve, dans une certaine mesure, ces schémas de distribution du revenu lorsqu'on se penche sur les taux de pauvreté. Si l'on prend la moyenne de tous les pays, on constate que les moins de 25 ans et les plus de 65 ans affichent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne. Les taux de pauvreté n'ont augmenté pour *tous* les groupes d'âge qu'aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et la pauvreté relative a décliné pour tous en Australie. Ailleurs, le profil de la pauvreté par groupe d'âge se modifie. Dans l'ensemble, alors que, dans le cas des groupes d'âge jeunes, la probabilité d'être pauvre s'accroît par rapport à la moyenne depuis le milieu des années quatre-vingt, elle diminue globalement pour les tranches d'âge plus âgées (tout particulièrement au Canada, au Danemark et en France). Parallèlement, comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre de jeunes est en recul, et celui de personnes âgées s'accroît. Par voie de conséquence, malgré une proportion plus grande de jeunes ayant de faibles revenus, le pourcentage de jeunes pauvres n'évolue guère.

**Tableau 4. Revenus disponibles relatifs, par type de ménage**  
 Revenu moyen de la population en âge de travailler = base 100

	Famille monoparentale	Célibataire	Deux adultes avec des enfants	Deux adultes sans enfants
Allemagne, 1984	55	87	95	113
Allemagne, 1994	57	90	95	112
Australie, 1984	53	99	92	131
Australie, 1994	57	92	93	129
Autriche, 1983	63	93	95	121
Autriche, 1993	87	85	98	110
Belgique, 1995	69	126	85	125
Canada, 1985	50	90	94	121
Canada, 1995	57	85	94	120
Danemark, 1983	61	77	101	113
Danemark, 1994	59	75	100	115
États-Unis, 1985	46	100	92	130
États-Unis, 1995	49	99	93	127
Finlande, 1986	75	75	100	113
Finlande, 1995	76	75	100	112
France, 1984	73	95	96	113
France, 1994	66	94	97	113
Grèce, 1988	68	104	95	112
Grèce, 1994	82	98	97	107
Italie, 1984	57	97	91	118
Italie, 1993	52	93	91	118
Mexique, 1989	75	133	87	151
Mexique, 1994	62	124	85	161
Norvège, 1986	65	81	99	115
Norvège, 1995	67	73	99	117
Pays-Bas, 1984	60	90	92	121
Pays-Bas, 1995	55	80	93	123
Royaume-Uni, 1985	59	87	94	124
Royaume-Uni, 1995	51	92	93	127
Suède, 1983	76	77	101	126
Suède, 1995	72	74	101	131
Turquie, 1994	65	107	91	169
Moyenne 15 pays, milieu des années 80	62	92	95	122
Moyenne 15 pays, milieu des années 90	63	89	95	121

Notes : La mention « Deux adultes » signifie que le ménage se compose d'au moins deux adultes. Pour calculer l'évolution des revenus relatifs, on suppose que les pourcentages de population restent constants en début de période.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000).

La pauvreté des enfants/adolescents s'accroît dans environ la moitié des pays considérés, et s'atténue dans les autres. La pauvreté des enfants/adolescents figure aujourd'hui tout en haut de l'agenda politique de nombreux pays, car ceux-ci se préoccupent nettement plus des effets de la pauvreté dans l'enfance sur le devenir

des individus. Il est à présent relativement fréquent de fixer des objectifs de réduction de la pauvreté des enfants/adolescents. Cette catégorie est généralement autant représentée dans la population pauvre que dans la population totale. Seules exceptions : les quatre pays scandinaves, où son taux de pauvreté est bien inférieur à la moyenne de la population, ainsi qu'au Canada, aux États-Unis, en Hongrie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où il est en revanche supérieur à la moyenne (Oxley *et al.*, 2001). En outre, on observe des écarts importants entre les pays. Aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie, les ménages avec enfants ont beaucoup plus de risques d'être pauvres que les ménages sans enfants. A l'autre extrême figurent la Belgique et les pays scandinaves, dans lesquels les ménages *sans enfants* sont davantage susceptibles de connaître la pauvreté que ceux ayant des enfants.

En moyenne, les familles monoparentales sont trois fois plus représentées dans la population pauvres que dans l'ensemble de la population en âge de travailler. Cette surreprésentation diminue toutefois au fil du temps dans environ la moitié des pays considérés, et tout particulièrement en Allemagne, en Australie, au Canada et dans les quatre pays scandinaves. Néanmoins, le taux de pauvreté des familles monoparentales reste élevé dans la quasi-totalité des pays étudiés. Dans certains (Allemagne, Canada, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni), il est quatre fois supérieur à celui de l'ensemble de la population en âge de travailler. La Suède constitue une exception notable : le taux de pauvreté des familles monoparentales y a chuté au cours des 10 à 20 dernières années. Il se situe aujourd'hui au même niveau que celui de la population totale, et légèrement en deçà de celui de la population en âge de travailler.

Bien que variant fortement d'un groupe d'âge à l'autre, le *risque* d'être pauvre ne permet pas à lui seul de brosser un tableau global de la pauvreté. Ce risque est particulièrement élevé pour les familles monoparentales, mais celles-ci continuent de ne représenter qu'une proportion relativement faible de la population pauvre. Les ménages avec enfants constituent approximativement un tiers, voire moins, des pauvres dans les pays scandinaves et la Belgique, mais la majorité des pauvres dans les autres pays, et plus de 70 pour cent du total aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie. Les familles monoparentales composent entre 20 et 25 pour cent de la population pauvre en Australie, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège et aux Pays-Bas, et plus d'un tiers des bas revenus au Royaume-Uni. En revanche, leur part est inférieure à 5 pour cent en Grèce, en Italie et au Mexique, et minime en Turquie.

## DÉTERMINANTS DE L'ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS

Le meilleur moyen d'appréhender la distribution des revenus et le niveau de pauvreté consiste à s'intéresser à deux facteurs : les écarts de revenus marchands

et l'impact de la fiscalité et de la politique sociale sur la redistribution. Dans les débats sur les politiques, l'attention se focalise essentiellement sur les effets des impôts et transferts, c'est-à-dire sur les sommes que les pouvoirs publics prélèvent sur un groupe pour en faire bénéficier un autre. Cet aspect revêt effectivement une grande importance, et il existe entre les pays des différences considérables dans l'ampleur de cette redistribution. Cependant, avant d'examiner comment l'État redistribue le revenu, il faut comprendre pourquoi certains groupes ont peu de revenus autres que des transferts, et pourquoi d'autres disposent d'un revenu suffisant pour être imposés à des fins de redistribution.

L'analyse présentée dans les deux sections qui suivent se cantonne à la population en âge de travailler, de manière à ne pas tenir compte des évolutions survenues dans la proportion des pensions de retraite publique et privée<sup>6</sup>. Ces sections montrent dans quelle mesure l'évolution des composantes du revenu disponible (revenu marchand, transferts et prélèvements) et de la concentration de l'emploi au sein et entre les ménages concourent à modifier les inégalités de revenus. Un constat est particulièrement intéressant : alors que les pays n'ont pas tous abordé la redistribution de la même façon au cours des 10 à 20 dernières années (cette redistribution ne s'est accrue que dans certains d'entre eux), il existe une tendance commune sous-jacente : la dispersion du revenu *avant* prélèvements et transferts s'est généralement accentuée.

## Déterminant : I. Revenus marchands

### *Distribution des revenus marchands*

De nombreuses études nationales montrent que la base de distribution du revenu marchand s'élargit et que ce sont principalement les revenus salariaux bruts qui contribuent au creusement des inégalités globales. Le tableau 5 le confirme. Il représente la répartition du revenu marchand et de ses deux composantes – les revenus salariaux bruts et les revenus du capital/du travail indépendant – entre trois catégories : les trois déciles inférieurs (« bas revenus »), les quatre déciles intermédiaires (« revenus intermédiaires ») et les trois déciles supérieurs (« hauts revenus »). Les parts respectives des revenus salariaux et des autres revenus marchands qui reviennent aux bas revenus sont faibles : dans la plupart des pays, les 30 pour cent les plus pauvres de la population reçoivent entre 6 et 12 pour cent du revenu marchand total. Même si nous ne devrions pas nous étonner que très peu d'individus composant les déciles inférieurs tirent une grande partie de leur revenu du capital, il est frappant de constater que, pour près d'un tiers de la population en âge de travailler, les revenus du travail tiennent une place si faible. En revanche, il revient aux 30 pour cent les plus riches de la population entre 50 et 60 pour cent environ de l'ensemble des revenus marchands, sauf au Mexique et en Turquie, où cette proportion est encore plus élevée.

Tableau 5. **Distribution du revenu marchand : part des diverses sources de revenus reçue par différentes catégories de la population en âge de travailler**

	Part des revenus salariaux, milieu des années 90			Part des revenus du capital et du travail indépendant, milieu des années 90			Part du revenu marchand total, milieu des années 90		
	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % de revenus inter-médiaires	Les 30 % les plus riches	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % de revenus inter-médiaires	Les 30 % les plus riches	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % de revenus inter-médiaires	Les 30 % les plus riches
Allemagne	12.2	37.4	50.4	9.2	28.3	62.5	11.9	36.3	51.8
Australie	6.3	36.7	57.0	13.8	32.3	53.9	7.4	36.0	56.6
Belgique	7.4	38.8	53.8	7.2	16.0	76.7	7.4	33.8	58.8
Canada	9.2	36.7	54.1	11.2	29.3	59.5	9.6	35.5	54.9
Danemark	11.1	39.0	49.9	13.5	27.3	59.2	11.4	37.8	50.8
États-Unis	8.9	35.1	56.0	9.2	26.2	64.6	8.9	33.9	57.1
Finlande	7.5	36.8	55.7	18.4	31.9	49.7	10.2	35.6	54.2
France	10.7	35.7	53.6	12.1	20.8	67.1	10.9	33.5	55.6
Grèce	9.6	36.7	53.6	14.2	31.4	54.4	11.7	34.3	54.0
Hongrie	8.5	34.0	57.5	8.8	22.6	68.6	8.6	32.0	59.4
Irlande	4.8	34.9	60.3	8.9	27.1	63.9	5.7	33.2	61.1
Italie	10.4	37.2	52.4	5.9	20.3	73.8	9.0	31.9	59.1
Mexique	5.3	24.8	69.9	9.1	22.7	68.2	6.4	24.1	69.4
Norvège	11.6	41.0	47.4	8.7	21.2	70.1	11.0	37.3	51.7
Pays-Bas	9.9	38.3	51.8	10.8	30.7	58.6	10.0	37.1	52.8
Royaume-Uni	6.9	36.3	56.7	11.3	28.6	60.0	7.8	34.9	57.4
Suède	8.8	37.3	53.9	16.1	30.0	53.9	9.3	36.9	53.9
Turquie	12.3	35.5	52.2	6.0	18.2	75.8	8.0	23.9	68.1
<b>Moyenne (13)</b>	9.0	37.2	53.8	11.2	26.4	62.4	9.3	35.3	55.4
Variation entre milieu des années 80 et milieu des années 90	-1.7	-0.5	2.2	-2.8	-0.7	3.5	-1.7	-0.6	2.3

Notes : Les données pour la Grèce, la Hongrie, le Mexique et la Turquie concernent les revenus marchands hors prélèvements. N'étant donc pas entièrement comparables aux résultats des autres pays, elles n'ont pas été prises en compte dans la moyenne. Pour le calcul de la moyenne des variations en points de pourcentage, la Belgique est également exclue, en raison de l'absence de données concernant le milieu des années quatre-vingt. Les catégories de revenus ont été constituées sur la base du revenu disponible final corrigé.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000).

De plus, les 30 pour cent les plus riches ont tendance à recevoir un pourcentage toujours plus grand des revenus du capital et du travail, la seule exception étant l'Irlande. Parallèlement, les individus situés en bas de l'échelle enregistrent une baisse relative de leur revenu marchand, dans tous les pays, de même que les déciles intermédiaires dans la plupart des pays. S'agissant des revenus marchands, la dispersion des revenus du capital et du travail indépendant s'est accentuée

particulièrement rapidement, malgré un profil national nettement plus diversifié que pour les revenus salariaux.

Cet élargissement de la distribution des revenus marchands date d'avant le milieu des années quatre-vingt. Dans de nombreux pays, mais pas dans tous, il remonte en effet à la décennie précédente. C'est la tendance *sous-jacente*. Quelles que soient les décisions de l'État en matière de prélèvements et de transferts destinés à rendre les économies et les sociétés plus ou moins égalitaires en fonction des choix politiques<sup>7</sup>, elles s'inscrivent dans ce contexte : les riches s'enrichissent relativement et les pauvres reçoivent relativement moins de revenus en contrepartie de leur effort de travail ou d'épargne.

Un certain nombre de tendances économiques récentes ont élargi la distribution des revenus marchands. Ainsi, dans la plupart des pays, le chômage a été plus élevé au milieu des années quatre-vingt-dix qu'au cours des deux décennies précédentes, les individus disposant de compétences particulièrement précieuses dans le cadre de la nouvelle économie ont pu obtenir une rémunération très substantielle et le taux de rendement du capital a été considérable dans les années quatre-vingt-dix. Cependant, ce ne sont pas les seules « explications ». Le taux de chômage était certes très élevé, mais, l'emploi des femmes ayant continué de progresser, le taux d'emploi était presque aussi élevé qu'à n'importe quelle autre période.

Le creusement des inégalités de revenus globales est principalement imputable à la distribution des revenus salariaux bruts entre les ménages. La part qui revient aux catégories de revenus inférieures a reculé dans presque tous les pays. Qui plus est, la distribution des revenus du capital et du travail indépendant est à présent plus inégale, même si, en raison de leur faible importance par rapport aux revenus salariaux, ces deux formes de revenus ont un impact global moins fort.

### ***L'importance de la distribution des revenus et de la polarisation de l'emploi***

Dire que l'écartement de la distribution des revenus provoque l'écartement de la distribution du revenu marchand ne fait que repousser la question : quelle est la cause de l'écartement de la distribution des revenus ? La réponse réside principalement dans la distribution de l'emploi entre les différents types de ménages et au sein des ménages. La tendance est à un accroissement de la concentration du « travail » dans certains ménages. En d'autres termes, le nombre de ménages où tous les adultes travaillent est en augmentation, de même que celui des ménages où aucun adulte ne travaille. En revanche, le nombre de ménages où au moins un adulte travaille et un adulte ne travaille pas régresse. Ce processus (hausse simultanée du nombre de ménages dont les membres ne travaillent pas ou travaillent tous) est qualifié de « polarisation de l'emploi » par Gregg et Wadsworth (1996). L'OCDE (1998) constate que c'est le cas dans neuf de ses 11 membres européens.

Le tableau 6 classe la population où le chef du ménage est encore en âge de travailler selon trois schémas : premièrement, chaque adulte présent dans le ménage travaille, deuxièmement, aucun adulte ne travaille et, troisièmement, les ménages « mixtes » où un adulte travaille et l'autre (les autres) adulte(s) ne travaille(nt) pas. Le pourcentage des personnes vivant dans des ménages dont tous les membres exercent une activité rémunérée a progressé dans tous les 15 pays sauf trois. Celui des personnes vivant dans des ménages sans emploi s'est accru dans la plupart des pays également. Enfin, celui des personnes vivant dans les ménages « mixtes » (composés d'au moins deux adultes mais où un seul travaille) a reculé dans les 15 pays étudiés, sur les dix années considérées. Dans l'ensemble, les données montrent que dix pays connaissent une polarisation de l'emploi. Les exceptions sont les pays scandinaves, où la part des personnes dans les ménages dont tous les membres travaillent a légèrement perdu du terrain, ainsi que la Grèce et les États-Unis, où la proportion des personnes vivant dans des ménages sans emploi a diminué.

Tableau 6. **Évolution de la concentration de l'emploi dans les ménages**  
Variation en points de pourcentage de la distribution des ménages en âge de travailler

	Pourcentages de la population		
	Ménages dont tous les membres travaillent	Ménages sans emploi	Ménages « mixtes »
Allemagne, 1984-1994	0.1	1.4	-1.5
Australie, 1984-1994	5.2	1.7	-7.0
Autriche, 1983-1993	13.7	0.6	-14.4
Canada, 1985-1995	1.9	1.9	-3.8
Danemark, 1983-1994	-0.4	2.5	-2.0
États-Unis, 1985-1995	3.1	-0.6	-2.5
Finlande, 1986-1995	-0.8	4.1	-3.3
France, 1984-1994	4.1	1.1	-5.2
Grèce, 1988-1994	8.4	-1.3	-7.1
Italie, 1984-1993	0.2	4.7	-4.9
Mexique, 1989-1994	5.7	0.8	-6.5
Norvège, 1986-1995	2.0	4.8	-6.8
Pays-Bas, 1984-1995	14.4	1.6	-16.1
Royaume-Uni, 1985-1995	4.8	0.6	-5.4
Suède, 1983-1995	-1.2	3.4	-2.2
Variation moyenne	4.1	1.8	-5.9
Niveaux moyens au milieu des années 1990	64.7	9.8	25.5

Notes : Les « ménages dont tous les membres travaillent » sont ceux dans lesquels tous les adultes ont un emploi, les « ménages sans emploi » sont ceux dans lesquels personne ne travaille et les « ménages mixtes » sont ceux dans lesquels un seul adulte travaille sur les deux ou plus qui composent le ménage. Les données se rapportent aux ménages dont le chef est en âge de travailler. Les variations sont exprimées en points de pourcentage.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000).

Bien entendu, la *quantité* de travail dans les ménages n'explique pas tout. L'équation doit inclure le *taux de rémunération salariale* des individus pour rendre compte des variations dans la distribution du revenu. La situation est ici différente d'un pays à l'autre. Comme le décrit l'OCDE (1996), on n'observe guère de tendance commune entre les pays en termes de taux de rémunération salariale pour ceux qui travaillent à temps plein. Certains pays (comme le Royaume-Uni et les États-Unis) enregistrent une augmentation importante de la dispersion des salaires bruts, contrairement à d'autres (Allemagne, Canada, Finlande). Les tendances relatives aux salaires bruts sont inextricablement liées aux tendances de l'emploi. Les travailleurs faiblement qualifiés (bas salaires) ont beaucoup plus de risques de se retrouver sans emploi que les travailleurs qualifiés (salaires élevés).

Pour évaluer les effets possibles de la concentration de l'emploi sur les tendances de la distribution du revenu, on peut décomposer les variations synthétiques des inégalités en trois parties<sup>8</sup>, en fonction des trois groupes d'emploi (ménages dont tous les membres travaillent, ménages sans emploi et ménages « mixtes ») :

- premièrement, un effet d'inégalité « intra-groupe » : si l'inégalité s'accroît dans l'un des trois groupes, l'inégalité globale progressera, à taux démographiques constants ;
- deuxièmement, un effet « inter-groupe » : si deux groupes présentent la même distribution interne, mais si les écarts de revenus moyens des groupes se creusent, l'inégalité globale progressera, à taux démographiques constants ;
- enfin, un effet « structurel », provenant de la variation des parts de chacun des trois groupes de la population.

Dans dix des 15 pays considérés, l'effet « intra-groupe » est celui qui a le plus contribué à la variation globale des inégalités, tant à la hausse qu'à la baisse. Ainsi, l'Autriche, le Canada et le Danemark ont assisté à un recul des inégalités, tandis que l'Australie, la Finlande, l'Italie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont enregistré une aggravation. Par conséquent, dans une majorité de pays, la variation globale des inégalités s'explique par une augmentation (ou un tassement) de la dispersion du revenu *au sein* des différentes catégories d'emploi des ménages. L'effet du creusement des disparités *entre* les trois catégories n'a joué de rôle significatif qu'en Allemagne et aux États-Unis, ce qui a fait progresser les inégalités globales. L'effet structurel, c'est-à-dire la *variation des pourcentages* entre les trois catégories, a considérablement influé sur la réduction des inégalités en France et en Grèce. Cet effet était également assez important dans les pays scandinaves, mais dans le sens d'un renforcement des inégalités.

Le taux de pauvreté des personnes vivant dans des ménages dont au moins deux membres travaillent est très bas. Il est inférieur à 1 pour cent en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Norvège et en Suède et à 6 pour cent

dans tous les autres pays à l'exception du Mexique et de la Turquie, où il est supérieur à 13 pour cent. Par ailleurs, ces taux suivent une trajectoire descendante depuis les années quatre-vingt. D'autre part, le taux de pauvreté est très élevé parmi les membres des ménages sans emploi. Il dépasse ainsi 18 pour cent dans tous les pays, à l'exception de la Belgique et du Danemark, et 40 pour cent en Allemagne, au Canada, aux États-Unis et en Irlande. Dans les ménages sans emploi, le taux de pauvreté est généralement en progression, mais a considérablement reculé en Australie, au Danemark, en Norvège et en Suède. Dans la plupart des pays, les individus faisant partie de ménages sans emploi sont trois à cinq fois plus représentés dans la population pauvre que dans la population en âge de travailler totale.

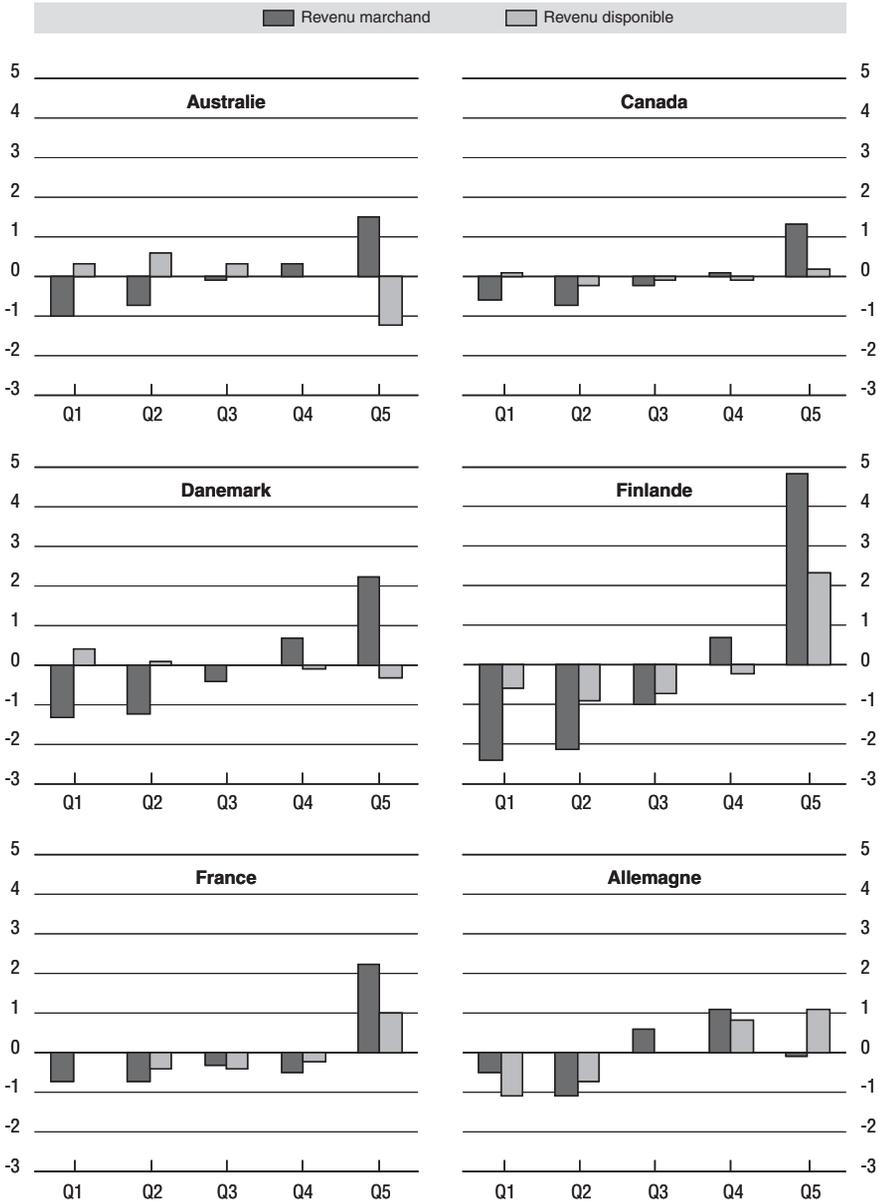
Les variations de la distribution du revenu et du taux de pauvreté sont fortement influencées par le facteur travail. Celui-ci peut être considéré comme la cause principale de nombreuses variations du revenu relatif de certaines catégories. Pourquoi la position des jeunes a-t-elle reculé ? En partie parce que le taux d'emploi a régressé. Qu'est-ce qui explique le revenu très faible des familles monoparentales ? Les taux d'emploi très bas constituent souvent le principal déterminant. C'est pourquoi le résultat frappant présenté ci-dessus, selon lequel les familles monoparentales en Suède ne sont pas davantage menacées par la pauvreté que les autres pans de la population, s'explique principalement par le fait que, dans ce pays, une grande majorité de parents élevant seuls leurs enfants travaillent : c'est le cas de près de neuf sur dix d'entre eux, contre 50 à 70 pour cent dans la plupart des autres pays. Le taux de pauvreté des parents élevant seuls leurs enfants et qui ne travaillent pas est très élevé dans l'ensemble des pays et, à l'exception du Mexique, il est au moins deux fois plus élevé que celui des parents qui travaillent. En Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en Italie et au Royaume-Uni, plus de 60 pour cent d'entre eux sont pauvres.

## **Déterminants : II. Transferts et prélèvements**

Concernant la distribution du revenu, l'essentiel du revenu des ménages est constitué par le revenu marchand, c'est-à-dire le revenu du travail ou le rendement du capital investi. Cependant, l'État opère des prélèvements fiscaux sur ce revenu et effectue des transferts monétaires, ce qui modifie le revenu *disponible*. Le graphique 2 illustre ce processus. Elle compare les variations de la distribution du revenu marchand sur les dix dernières années, avec des changements au niveau de la distribution du revenu disponible. Lorsque l'on juxtapose ces tendances, on constate que, dans la quasi-totalité des pays, le revenu marchand du quintile supérieur a progressé plus significativement que le revenu disponible. En revanche, la part du revenu marchand du quintile inférieur (et le plus souvent des deux derniers quintiles) a fortement reculé (sauf en Irlande et, dans une moindre mesure, aux États-Unis). Dans une grande majorité de pays, les systèmes de prélèvements

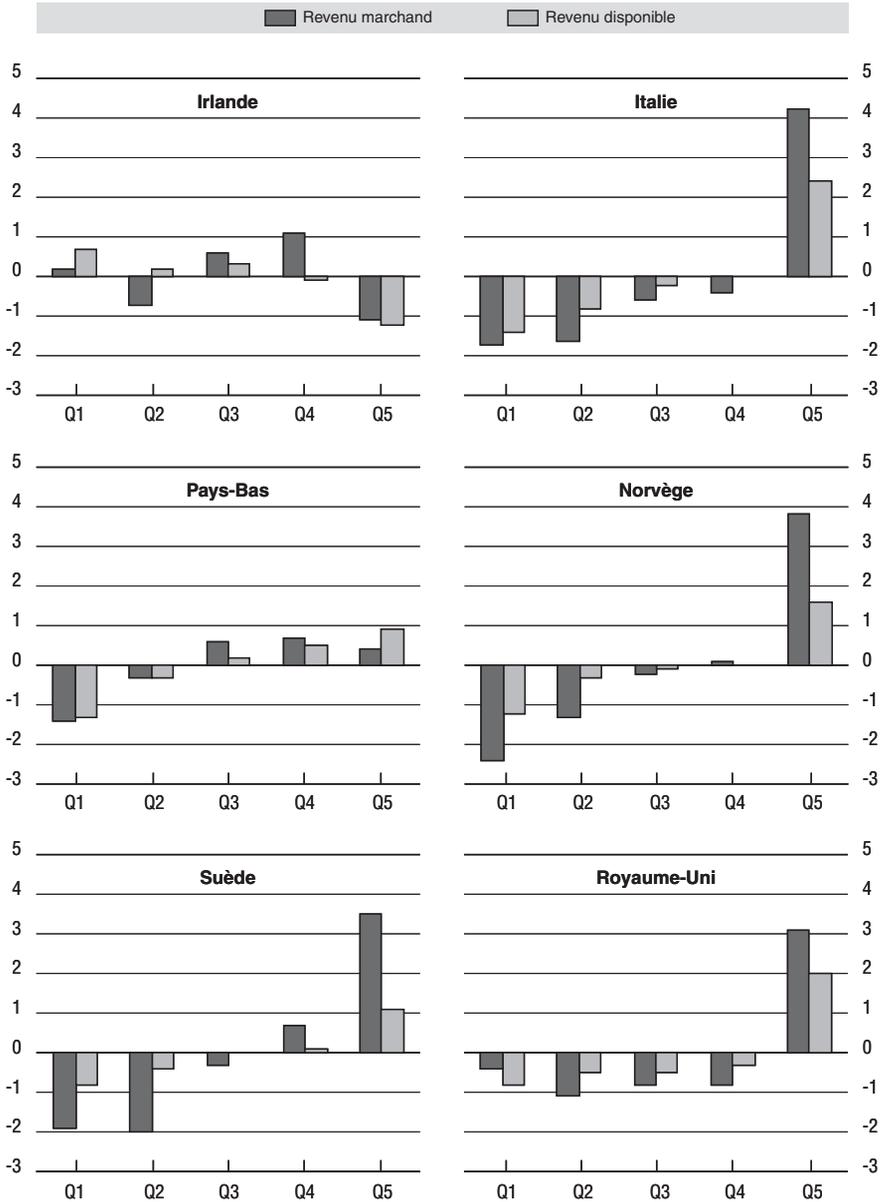
Graphique 2. Gains et pertes par quintile de revenu :  
revenu marchand et revenu disponible

Population en âge de travailler, du milieu des années 80 au milieu des années 90



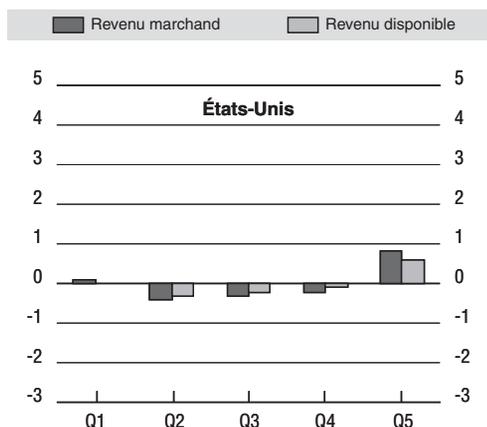
Graphique 2. Gains et pertes par quintile de revenu :  
revenu marchand et revenu disponible (suite)

Population en âge de travailler, du milieu des années 80 au milieu des années 90



Graphique 2. **Gains et pertes par quintile de revenu :  
revenu marchand et revenu disponible (suite)**

Population en âge de travailler, du milieu des années 80 au milieu des années 90



Note : Q1 correspond au quintile de revenu le plus bas, Q5 au plus élevé. Les quintiles ont été calculés sur la base du revenu disponible final corrigé. Les variations sont exprimées en points de pourcentage et leur total est égal à 0.

Source : *OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000)*.

fiscaux et de transferts ont provoqué une baisse du revenu disponible des ménages inférieure à celle du revenu marchand pour les derniers quintiles, et, dans quatre pays (Australie, Canada, Danemark et France), la tendance décroissante du revenu marchand a fini par être inversée. Cependant, en Italie et aux Pays-Bas, le revenu marchand et le revenu disponible ont reculé dans les mêmes proportions pour les quintiles inférieurs et en Allemagne les pertes relatives de revenu du quintile inférieur étaient plus importantes après, et non pas avant, les prélèvements et transferts.

### Schémas (re)distributifs des allocations familiales et des indemnités chômage

Les régimes de protection sociale opèrent une redistribution du revenu. Cette dernière ne va pas principalement des riches vers les pauvres, mais plutôt des jeunes vers les personnes âgées, de ceux qui travaillent vers les sans-emploi, et de ceux qui n'ont pas d'enfants vers ceux qui en ont. Dans la plupart des pays (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), la plupart des prestations ne sont pas conditionnées par le revenu de l'individu ou de la famille, mais, plus généralement, par les conditions de vie de la famille et des individus qui la composent.

Même dans ce cas, au milieu des années quatre-vingt-dix, la distribution des transferts sociaux hors pensions de retraite affichait dans l'ensemble une légère

progressivité dans tous les pays de l'OCDE étudiés. Cette progressivité tient au fait qu'un pourcentage plus important des transferts monétaires est orienté vers les catégories les plus pauvres. Dans la plupart des pays, entre un tiers et 40 pour cent de ces transferts ont été dirigés vers les bas revenus au sein de la population en âge de travailler (les trois déciles inférieurs), et entre 20 et 25 pour cent vers les catégories de revenu supérieures (les trois déciles supérieurs). La progressivité a été plus marquée en Australie, aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni, où 50 à 60 pour cent des transferts sont allés aux bas revenus, contre seulement 10 à 20 pour cent pour les revenus supérieurs. Tous ces pays servent davantage de prestations sous condition de ressources que la plupart des autres. Cette tendance n'est donc pas surprenante, elle ne fait que confirmer l'effet de ces mesures qui est de restreindre les droits à prestations des catégories de revenu supérieures.

Depuis une dizaine d'années, on observe que la distribution des transferts hors pensions de retraite, en particulier, est de plus en plus progressive. C'est le cas dans 12 des 16 pays pour lesquels des données sont disponibles. Dans dix de ces pays, les trois derniers déciles de l'échelle de distribution du revenu étaient les seuls bénéficiaires de cette tendance, et, dans deux pays scandinaves (la Finlande et surtout la Suède), les revenus intermédiaires en ont également bénéficié. Dans deux pays d'Europe du Sud (la Grèce et l'Italie) les revenus intermédiaires ont considérablement tiré parti de ces changements aux dépens des catégories de revenu inférieures et supérieures. Le Canada et, surtout, les États-Unis se situent à part. Dans ces pays, en effet, on a assisté à un recul de la progressivité de la distribution des transferts hors pensions de retraite dans la population en âge de travailler.

Förster et Pellizzari (2000) ont comparé les courbes de deux des prestations les plus importantes parmi les transferts hors pensions : les allocations familiales et les indemnités chômage<sup>9</sup>. Concernant les *allocations familiales*, deux groupes de pays émergent :

- l'Australie, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni présentent tous une distribution progressive des allocations familiales. De plus, la plupart de ces pays (à l'exception du Danemark, des États-Unis et des Pays-Bas) se sont également orientés vers un système plus progressif au cours de la dernière décennie ;
- en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Hongrie, en Norvège et en Suède, les allocations familiales semblent être distribuées plus également sur l'ensemble des catégories de revenu, et mettre l'accent sur les revenus intermédiaires. Ce schéma de distribution est parfois décrit comme étant « ciblé sur les revenus intermédiaires ». Cependant, dans les années quatre-vingt-dix, la Hongrie a introduit une certaine progressivité.

En 1995, dans tous les pays considérés, à l'exception de la Belgique, la proportion d'allocations familiales allant aux trois déciles inférieurs était plus importante que celle dirigée vers les trois déciles supérieurs. Les allocations familiales ont donc joué un rôle dans la redistribution du revenu vers les segments inférieurs de la population en âge de travailler.

Concernant les *indemnités chômage*, les schémas varient d'un pays à l'autre :

- les indemnités chômage présentent une nette progressivité dans sept pays : Australie, Autriche, Belgique, Finlande, Hongrie, Irlande et Royaume-Uni. En Hongrie, elles ont considérablement gagné en progressivité au fil des ans, mais elles en ont un peu perdu au Royaume-Uni. En Irlande, les changements ont profité aux revenus moyens inférieurs et aux revenus intermédiaires. En revanche, en Australie et en Finlande, aucun changement significatif ne s'est produit ;
- dans les sept autres pays, les indemnités chômage sont presque également réparties sur les différentes catégories de revenu de la population en âge de travailler. C'est en particulier le cas aux Pays-Bas. Au Canada, en Norvège et en Suède, et dans une moindre mesure, au Danemark, la distribution des indemnités chômage présente des signes de « ciblage des revenus intermédiaires ». En France et aux États-Unis, la distribution de ces prestations est passée de ce schéma à un système légèrement régressif.

Dans l'ensemble, les allocations familiales semblent constituer un outil de redistribution du revenu plus important que les indemnités chômage au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas, tandis que l'inverse se vérifie en Autriche, en Belgique, en Finlande et en Hongrie. En Australie, en Irlande et au Royaume-Uni, ces deux types de prestations jouent un rôle important en termes de redistribution. Elles étaient davantage orientées sur les revenus intermédiaires en Norvège et en Suède uniquement. Cette constatation doit être replacée dans le contexte général : dans la majorité des pays étudiés ici, l'objectif premier de ces prestations n'est pas une redistribution vers les catégories de revenu inférieures, mais le maintien de ce revenu dans l'éventualité où il faut élever des enfants et le versement d'indemnités pour perte d'emploi, quel que soit le niveau de revenu.

### **Effets généraux des prélèvements et des transferts sur la population en âge de travailler**

Le fait qu'un système de prestations soit proportionnel (au sens où les prestations sont équitablement réparties sur l'ensemble de la population) ne signifie pas qu'il ne joue aucun rôle en termes de redistribution du revenu. Les ménages pauvres ayant (par définition) moins d'autres sources de revenu que les riches, plus le montant d'une prestation est élevé, plus la réduction des inégalités sera importante, même si tous reçoivent une somme strictement identique. Par conséquent,

ce n'est pas simplement parce qu'un système de prestations ne cible pas spécifiquement les pauvres que ses effets sur la pauvreté sont nécessairement limités.

Le tableau 7 synthétise la distribution de toutes les prestations versées considérées globalement, ainsi que les prélèvements et les cotisations salariales sur toutes les catégories de revenus de la population en âge de travailler. En moyenne, les 30 pour cent du bas de l'échelle reçoivent plus de 30 pour cent de l'ensemble des prestations, mais à peine plus. Les 30 pour cent du haut de l'échelle obtiennent, en moyenne, plus de 25 pour cent de l'ensemble des prestations. En d'autres termes, l'effet du système de prestations sur les inégalités de revenu finales n'est pas très différent de celui provenant du versement à l'ensemble de la population d'une prestation d'un montant forfaitaire, quel que soit le niveau de revenu.

Bien entendu, les moyennes masquent des différences considérables entre les pays. L'Australie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Irlande et certains pays scandinaves ciblent nettement plus les catégories pauvres que l'Autriche, la Hongrie, l'Italie et la Grèce, où les 30 pour cent les plus pauvres reçoivent moins de 30 pour cent de l'ensemble des prestations. En Turquie et au Mexique, les prestations sont encore plus orientées sur les catégories aisées, en raison de l'existence de marchés du travail « doubles » : les individus doivent travailler dans les secteurs d'activité « modernes » pour avoir droit à des prestations sociales.

Par ailleurs, les prélèvements fiscaux sont très fortement liés au revenu. D'autres éléments entrent bien évidemment en ligne de compte : les chiffres du tableau n'incluent ni les taxes à la consommation ni les cotisations sociales patronales, qui pèsent beaucoup plus sur les faibles revenus que l'impôt sur le revenu et les cotisations salariales qui sont, eux, pris en considération. Néanmoins, force est de constater que la fiscalité opère une profonde égalisation des revenus entre les ménages.

Le poids de la fiscalité a tendance à être davantage supporté par les hauts revenus. Cela ne signifie pas pour autant que le système fiscal soit plus progressif qu'avant. En fait, si l'on compare cette évolution aux changements intervenus dans le revenu marchand, on remarque que c'est seulement en Australie, en France, en Irlande et au Royaume-Uni que le pourcentage des prélèvements sur les 30 pour cent les plus riches a augmenté beaucoup plus rapidement que le revenu marchand. Dans les pays scandinaves, la charge fiscale supportée par les hauts revenus a moins progressé que le revenu marchand de cette catégorie de population. En d'autres termes, le taux d'imposition moyen y a baissé par rapport à celui des autres catégories de revenu.

L'analyse ci-dessus se rapporte à la distribution d'un niveau global donné de transferts autres que les retraites au sein de la population en âge de travailler. Cependant, même si une catégorie spécifique de transfert peut être distribuée de manière plus progressive dans un pays plutôt que dans un autre, son poids pour les bas revenus peut être plus grand dans un autre pays en raison d'un montant global plus élevé. Autre problème tout aussi important : le poids relatif de ces versements

Tableau 7. **Redistribution par l'État : proportion de l'ensemble des transferts (prélèvements) reçus (versés) par les différents déciles de revenu au sein de la population en âge de travailler**

	Transferts publics			Prélèvements		
	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % inter-médiaires	Les 30 % les plus riches	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % inter-médiaires	Les 30 % les plus riches
<b>Section A : Ventilation des prestations reçues et des prélèvements</b>						
Allemagne, 1994	31.7	37.6	30.7	10.0	36.5	53.6
Australie, 1994	62.3	31.1	6.5	3.7	31.1	65.1
Autriche, 1993	26.8	40.9	32.3	..	..	..
Belgique, 1995	36.0	41.6	22.5	3.9	32.6	63.5
Canada, 1995	41.5	37.7	20.8	6.2	33.4	60.4
Danemark, 1994	43.4	38.9	17.7	14.1	37.2	48.7
États-Unis, 1995	41.4	35.5	23.0	6.3	28.4	65.3
Finlande, 1995	43.2	40.4	16.4	9.8	33.4	56.8
France, 1994	35.6	39.3	25.1	8.7	23.5	67.9
Grèce, 1994	20.9	37.7	41.5	..	..	..
Hongrie, 1997	28.7	42.8	28.5	..	..	..
Irlande, 1994	47.1	38.1	14.8	3.3	30.3	66.4
Italie, 1993	20.5	45.0	34.5	6.7	31.0	62.3
Mexique, 1994	13.7	27.2	59.1	..	..	..
Norvège, 1995	45.1	36.6	18.3	10.2	36.1	53.8
Pays-Bas, 1995	45.8	36.1	18.1	11.7	36.1	52.2
Royaume-Uni, 1995	54.5	33.9	11.7	6.0	32.0	62.0
Suède, 1995	33.7	40.5	25.8	11.0	35.8	53.3
Turquie, 1994	15.2	40.2	44.6	..	..	..
Niveau moyen	36.2	37.9	25.9	8.0	32.7	59.4
<b>Section B : Variations de la redistribution, entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, en points de pourcentage</b>						
Allemagne, 1984-1994	-2.2	0.9	1.3	-1.1	2.9	-1.9
Australie, 1984-1994	4.2	-0.3	-4.0	-6.6	-3.1	9.8
Autriche, 1983-1993	2.3	-0.3	-2.0	..	..	..
Canada, 1983-1994	-0.3	-0.6	0.9	-0.8	-0.7	1.4
Danemark, 1983-1994	5.1	-1.4	-3.7	0.2	-2.2	2.0
États-Unis, 1985-1995	-2.0	-0.6	2.6	1.0	-1.4	0.4
Finlande, 1986-1995	2.2	1.5	-3.8	-1.1	-1.0	2.1
France, 1984-1994	2.3	0.8	-3.1	-3.8	-2.3	6.1
Grèce, 1988-1994	4.1	1.8	-5.9	..	..	..
Hongrie, 1991-1997	-1.4	0.7	0.7	..	..	..
Irlande, 1987-1994	4.8	-2.9	-1.9	-0.5	-0.5	1.0
Italie, 1984-1993	-5.4	3.3	2.1	-4.1	-1.1	5.2
Mexique, 1989-1994	8.7	-0.5	-8.2	..	..	..
Norvège, 1986-1995	3.2	-1.3	-2.0	-2.9	-1.8	4.6
Pays-Bas, 1985-1995	5.0	-2.2	-2.8	-1.7	0.6	1.1
Royaume-Uni, 1985-1995	0.4	1.3	-1.7	-1.3	-3.7	5.0
Suède, 1983-1995	1.3	0.6	-1.9	-1.3	-0.7	2.0

Tableau 7. **Redistribution par l'État : proportion de l'ensemble des transferts (prélèvements) reçus (versés) par les différents déciles de revenu au sein de la population en âge de travailler (suite)**

	Transferts publics			Prélèvements		
	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % inter-médiaires	Les 30 % les plus riches	Les 30 % les plus pauvres	Les 40 % inter-médiaires	Les 30 % les plus riches
Turquie, 1987-1994	1.2	-1.6	0.4	..	..	..
Variation moyenne	1.8	0.0	-1.7	-1.7	-1.1	2.8

Notes : Les transferts publics comprennent l'ensemble des transferts monétaires effectués par l'État sous forme de prestations. Les impôts et taxes incluent tous les prélèvements directs sur le revenu, y compris les cotisations salariales. Les catégories de revenu ont été déterminées sur la base du revenu disponible final corrigé.

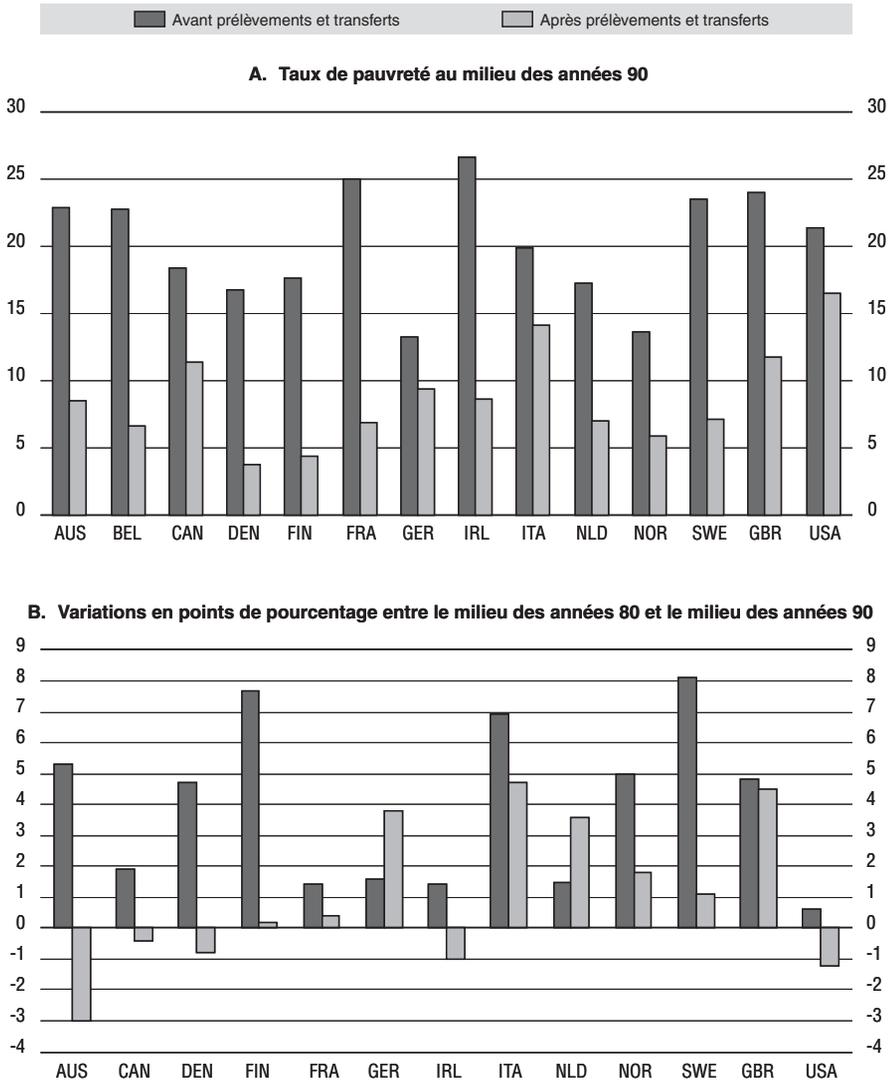
Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes (2000).

dans le revenu disponible des catégories de revenu faible, intermédiaire et supérieur. Förster et Pellizzari (2000) ont étudié la part des transferts hors pensions de retraite dans le revenu disponible des différentes catégories de revenu. Ces pourcentages ont progressé pour la population en âge de travailler dans son ensemble au cours des dix dernières années, passant de moins de 10 pour cent en moyenne à 11.4 pour cent. Cette augmentation a toutefois été beaucoup plus marquée pour les bas revenus : elle a, en moyenne, représenté entre environ un quart et un tiers du revenu disponible, selon les pays. Ces hausses ont été observées dans *tous* les pays, mais c'est dans les quatre pays scandinaves qu'elles ont été les plus fortes (+10 points). Ce phénomène souligne l'importance croissante des transferts autres que les retraites pour les bas revenus dans la population en âge de travailler.

### Réduction de la pauvreté grâce aux prélèvements et aux transferts

Les résultats d'une analyse antérieure s'appuyant sur un échantillon plus petit de cinq pays de l'OCDE (Burniaux *et al.*, 1998 ; Oxley *et al.*, 1999) montre que les prélèvements et transferts avaient pour effet de réduire substantiellement le taux synthétique de pauvreté dans ces pays. Cette constatation est confirmée par la présente analyse, qui couvre 14 pays et s'intéresse à la pauvreté parmi la population en âge de travailler. Tandis que les taux de pauvreté reposant sur les revenus avant prélèvements et transferts s'échelonnaient entre 14 et 26 pour cent dans les pays étudiés, les taux de pauvreté après impôts et transferts étaient nettement plus bas : entre 4 et 17 pour cent. De plus, cet effet a tendance à s'accroître dans une majorité de pays, comme le montre le graphique 3. Alors que le taux de pauvreté avant prélèvements et transferts s'est accru dans l'ensemble des pays, de plus de 3 points de pourcentage en moyenne, le taux après prélèvements et transferts a reculé dans la moitié d'entre eux et moins baissé que le taux de pauvreté avant prélèvements et transferts dans les autres, à l'exception de l'Allemagne et des Pays-Bas. En valeur absolue, le taux de réduction

Graphique 3. Taux de pauvreté avant et après prélèvements et transferts, population en âge de travailler



Note : Le taux de pauvreté correspond au nombre de personnes vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur à 50 pour cent du revenu disponible médian corrigé, en pourcentage de la population totale. Les prélèvements comprennent l'ensemble des prélèvements directs sur le revenu y compris les cotisations salariales. Les transferts incluent l'ensemble des prestations monétaires publiques.

Source : *OECD questionnaire on distribution of household incomes* (2000).

de la pauvreté est plus élevé en Australie, en Belgique, en France, en Irlande et dans les pays scandinaves (sauf en Norvège), et plus bas en Allemagne, au Canada, aux États-Unis et en Italie.

### **Déterminants : III. Évolutions démographiques sous-jacentes**

Si l'on rapproche les deux termes de l'équation (tendances du revenu marchand et tendances des politiques publiques relatives aux prélèvements et aux transferts), on obtient l'essentiel des informations nécessaires pour comprendre le schéma général de la distribution du revenu. Il manque une seule pièce à insérer dans le puzzle : les variations de la structure démographique de la population.

On observe des différences considérables entre pays et groupes de pays concernant les *niveaux* de ces pourcentages : les enfants représentent 20 pour cent de la population dans les pays scandinaves et d'Europe continentale, environ 25 pour cent dans les pays anglo-saxons et une proportion beaucoup plus élevée (autour de 40 pour cent) au Mexique et en Turquie.

Dans le même temps, la structure démographique des pays de l'OCDE a connu de profonds bouleversements. Dans la quasi-totalité des pays, la part des enfants dans la population totale a reculé entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix, de 2 points de pourcentage en moyenne<sup>10</sup>. Par ailleurs, le pourcentage de jeunes (18 à 25 ans) a lui aussi diminué dans la plupart des pays, en moyenne de 1 point de pourcentage. En revanche, la proportion de personnes de 65 ans et plus a progressé dans tous les pays, sauf en Suède, de plus d'un point de pourcentage en moyenne (Förster et Pearson, 2000).

Les différences ne s'arrêtent pas là. Les ménages qui se composent d'un seul adulte ont une probabilité nettement plus élevée de comporter moins d'enfants. La proportion de familles monoparentaux est en augmentation. Dans les pays anglo-saxons et scandinaves, entre 10 et 20 pour cent des ménages avec enfants sont des ménages monoparentaux. Dans les pays d'Europe continentale, leur proportion est à peine inférieure à 10 pour cent, et dans les pays d'Europe du Sud, en Turquie et au Mexique, inférieure à 5 pour cent. Le pourcentage d'enfants vivant dans des familles monoparentales, plutôt que dans des ménages composés de deux adultes ou plus, est également en hausse, et tourne autour de 25 pour cent du total en Suède. Parmi la population en âge de travailler, on dénombre moins d'individus dans des ménages sans enfants que dans des ménages avec, mais leur part a progressé, pour passer d'un tiers à près de 40 pour cent au cours des dix années qui séparent le milieu des années quatre-vingt du milieu des années quatre-vingt-dix.

En outre, essentiellement à cause du vieillissement démographique (mais aussi de la préférence accrue pour le célibat parmi les jeunes), la taille moyenne du ménage est, elle aussi, en diminution depuis une vingtaine d'années dans toute la zone OCDE. Elle est en passe de se limiter à deux personnes dans certains pays

scandinaves et d'Europe continentale, contre trois en moyenne dans les pays d'Europe du Sud et elle reste supérieure à quatre au Mexique et en Turquie.

Ces variations peuvent ne pas sembler très significatives. En réalité, considérées ensemble, elles correspondent à un bouleversement de la structure démographique, dans de nombreux pays, d'une ampleur inégalée dans l'histoire récente en dehors des périodes de guerre, de famine ou d'épidémie. Il convient ici de noter simplement que ces tendances démographiques affectent *directement* l'évolution des inégalités. Si les personnes âgées ont un revenu inférieur aux jeunes, alors, du fait qu'elles sont plus nombreuses au sein de la population, la distribution du revenu devrait s'élargir. De même, si les ménages de petite taille sont plus pauvres que ceux de grande taille, alors les tendances décrites ci-dessus conduisent à un étirement de la distribution du revenu, que le revenu moyen des ménages de petite taille varie ou non par rapport à celui des ménages de plus grande taille.

## **CONCLUSIONS : 12 FAITS STYLISÉS SUR LES TENDANCES DES INÉGALITÉS DE REVENU ET DE LA PAUVRETÉ**

### **Tendances de la distribution et mouvements généraux à la base**

- i) On n'observe pas de tendance générale à long terme dans la distribution du revenu disponible des ménages depuis le milieu des années soixante-dix. Cependant, sur la période plus récente (entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix), les inégalités de revenus se sont creusées dans au moins la moitié des pays, tandis qu'aucun des autres pays n'a enregistré de recul manifeste des inégalités.
- ii) On ne constate aucune tendance au « creusement » de la distribution du revenu aux dépens des revenus intermédiaires. Les revenus faibles et supérieurs n'ont progressé par rapport aux revenus intermédiaires que dans une poignée de pays (Belgique et, marginalement, France et États-Unis pendant les dix dernières années, et Canada et Finlande pendant les vingt dernières).
- iii) Le taux de pauvreté relative est globalement resté stable pendant les dix dernières années. Certains pays ont toutefois enregistré des reculs (en particulier la Belgique et le Danemark) et d'autres des progressions (en particulier l'Italie et le Royaume-Uni). Le taux de pauvreté reposant sur des seuils constants a baissé dans la plupart des pays dans lesquels le revenu réel a augmenté.

### **Évolution des positions relatives de catégories sociales spécifiques**

- iv) Dans les pays où les inégalités se sont creusées, ce phénomène s'est essentiellement produit dans la population en âge de travailler, tandis que les changements ont été moindres chez les personnes ayant l'âge de la retraite.

- v) Ces dix dernières années, les variations de la distribution du revenu ont en général bénéficié aux personnes dans la force de l'âge et à celles d'un certain âge, en particulier celles autour de l'âge de la retraite. Les populations plus jeunes, en particulier les 18 à 25 ans, ont perdu du terrain, en raison de leur entrée tardive sur le marché du travail. De même, le taux de pauvreté des personnes âgées a régressé dans tous les pays sauf quatre, celui des jeunes a augmenté et celui des enfants a légèrement progressé dans un certain nombre de pays.
- vi) Le revenu relatif des familles monoparentales et des membres de ménages sans travail est très bas et la situation de ces personnes s'est dégradée dans un certain nombre de pays.

### Déterminants

- vii) Les inégalités du revenu marchand se sont accentuées dans tous les pays. La dispersion accrue des salaires bruts en a été la principale raison. Une multiplicité de facteurs expliquent ce phénomène : le creusement des inégalités des salaires et la tendance à la « polarisation de l'emploi » dans de nombreux pays, ce qui a conduit à la hausse simultanée de la proportion des ménages qui travaillent ou qui ne travaillent pas.
- viii) Les revenus du capital et du travail indépendant sont plus inéquitablement répartis que les revenus salariaux. Cependant, comme leur part dans le revenu disponible total est inférieure, leur contribution aux niveaux et, dans la plupart des cas, aux variations des inégalités générales est moins importante que celle des revenus (à l'exception notable de l'Italie).
- ix) L'inactivité et le chômage sont les principales causes de pauvreté.

### Effet distributif des transferts publics et des prélèvements

- x) On constate un accroissement de l'effet des prélèvements et des transferts sur la réduction des inégalités et de la pauvreté. En conséquence, le creusement des inégalités du revenu marchand ne s'est pas traduit, du moins pas entièrement, par une hausse des inégalités du revenu disponible de la population en âge de travailler.
- xi) Les prestations sont de plus en plus ciblées. La part des allocations familiales et/ou des indemnités chômage ciblant les catégories de revenus inférieures parmi les individus en âge de travailler s'est accrue dans une majorité de pays.
- xii) Les transferts autres que les pensions de retraite forment une composante de plus en plus importante du revenu des ménages à bas revenus dans la population en âge de travailler, dans tous les pays.

## NOTES

1. L'analyse complète sur laquelle se fonde notre étude se trouve dans Förster et Pellizzari (2000).
2. Le terme « revenu des ménages » est souvent utilisé comme synonyme de « ressources des ménages », à tort : les ménages ont accès aux produits et services que l'État leur fournit gratuitement, les prélèvements indirects pèsent sur la capacité à acheter une quantité donnée de ressources, et le troc, les actions caritatives ainsi que les échanges entre familles et à l'intérieur des familles jouent un rôle plus ou moins important dans les différents pays. Bien qu'intéressante, la mesure des inégalités de revenus ou de la pauvreté en valeur absolue ne permet pas de comparaisons internationales fiables. Cependant, si elles sont mesurées sur une base comparable, les *tendances* de la distribution des revenus et de la pauvreté livrent un certain nombre d'indications clés.
3. Les données relatives à la Hongrie couvrent la période 1991-1997.
4. Ce pays a connu une grave récession au début de sa transition économique (de 1990 à 1993/94), pendant laquelle les revenus réels de l'ensemble de sa population ont diminué. Parallèlement, la distribution de ces revenus s'est légèrement tassée.
5. Cela signifie que d'autres aspects, tels que les prestations en nature, la consommation, la richesse, le dénuement ou l'exclusion, n'ont pas été pris en compte (pour une analyse conceptuelle de l'utilisation de critères et de méthodes différentes dans le cadre des comparaisons internationales, voir Förster, 1994).
6. Les transferts publics étant la principale composante du revenu des retraités dans la plupart des pays de l'OCDE, un accroissement de leur part dans le revenu de l'ensemble de la population, et son incidence sur les inégalités, pourrait simplement refléter l'augmentation de la proportion des retraités.
7. Il convient de noter que la redistribution opérée par l'État ne se limite pas aux prélèvements et transferts, mais influe également directement sur la distribution du revenu marchand, notamment *via* les politiques garantissant un salaire minimum.
8. Förster et Pellizzari (2000) ont utilisé l'écart logarithmique moyen (MLD) comme indice synthétique des inégalités permettant cette décomposition. Les tendances générales sur la base du MLD donnent des résultats quelque peu différents de ceux des autres indicateurs (voir annexe). Concernant la méthode utilisée pour la décomposition, voir Burniaux *et al.* (1998).
9. Les autres transferts axés sur la population en âge de travailler (comme les allocations logement ou l'aide sociale) ne sont pas inclus dans l'analyse détaillée car on manquait souvent de données distinctes. Pris ensemble, ces « autres » transferts représentent environ 10 à 20 pour cent de l'ensemble des transferts hors pensions de retraite dans la plupart des pays (30 pour cent en Suède et au Royaume-Uni).
10. Les exceptions sont l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suède.

## Annexe

**ÉVOLUTION DE QUATRE INDICATEURS DES INÉGALITÉS DE REVENU  
POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

	Niveaux		Variation en valeur absolue <sup>1</sup>							
	Coefficient de Gini au milieu des années 90	Ratio des déciles P90/P10 au milieu des années 90	Gini		Ratio des déciles		SCV		MLD	
			A	B	A	B	A	B	A	B
Allemagne	28.2	3.7	..	1.7	..	0.4	..	-2.2	..	1.6
Australie	30.5	3.9	2.1	-0.7	0.2	-0.4	3.2	1.2	1.8	0.5
Autriche	23.8	3.0	..	0.2	..	0.1	..	1.4	..	-0.2
Belgique	27.2	3.2	..	1.2	..	0.0	..	9.1	..	0.4
Canada	28.5	3.7	-0.8	-0.4	-0.6	-0.2	4.0	0.7	-2.5	-1.0
Danemark	21.7	2.7	..	-1.1	..	-0.2	..	0.4	..	-1.5
États-Unis	34.4	5.5	2.7	0.4	0.8	-0.2	7.7	1.2	3.2	0.5
Finlande	22.8	2.8	-2.8	2.1	-0.5	0.1	-3.7	7.8	-3.0	1.2
France	27.8	3.4	..	0.3	..	0.1	..	6.9	..	-0.8
Grèce	33.6	4.7	-7.7	0.0	-2.1	-0.2	-47.9	1.1	-11.5	-0.4
Hongrie	28.3	3.4	..	-0.9	..	-0.2	..	1.2	..	-2.9
Irlande	32.4	4.2	..	-0.6	..	-0.1	..	32.0	..	-3.0
Italie	34.5	4.6	..	3.9	..	0.8	..	18.1	..	6.7
Japon	26.5	3.3	-1.4	1.2	-0.1	0.2	-5.8	5.3	-1.0	1.5
Mexique	52.6	11.3	-2.0	2.3	-3.9	1.8	20.8	-28.9	-5.0	-6.4
Norvège	25.6	3.0	..	2.2	..	0.1	..	2.3	..	3.1
Pays-Bas	25.5	3.2	0.7	2.1	0.1	0.4	2.7	2.5	0.6	2.3
Royaume-Uni	31.2	4.1	3.8	2.5	0.5	0.5	10.3	8.6	3.1	3.0
Suède	23.0	2.7	-1.6	1.4	-0.2	0.1	-2.1	8.0	-1.8	2.0
Suisse	26.9	3.1	..	..	..	..	..	..	..	..
Turquie	49.1	6.8	..	5.6	..	0.3	..	..	..	..

Notes :

A = Milieu des années 70-milieu des années 80.

B = Milieu des années 80-milieu des années 90.

Pour la Hongrie, la période correspond à 1991-1997.

1. La variation en valeur absolue correspond à la différence dans la valeur de l'indice.

Source : OECD questionnaire on distribution of household incomes, 2000 (Questionnaire OCDE sur la distribution des revenus des ménages, 2000).

## BIBLIOGRAPHIE

- ATKINSON, A.B., L. RAINWATER et T.M. SMEEDING (1995),  
« La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE, D'après la Luxembourg Income Study », *La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE*, Études de politique sociale de l'OCDE, n° 18, Paris.
- FÖRSTER, M. (1994),  
« Measurement of poverty and low incomes in a perspective of international comparisons », *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, n° 14, Paris.
- FÖRSTER, M., assisté par M. PELLIZZARI (2000),  
« Trends and driving factors in income inequality and poverty in the OECD area ». *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, n° 42, Paris.
- FÖRSTER, M. et M. PEARSON (2000),  
« Income distribution in OECD countries », Conférence du Centre de Développement : Pauvreté et inégalité des revenus dans les pays en développement : Dialogue politique sur les conséquences de la globalisation, Paris novembre/décembre.
- GREGG, P. et J. WADSWORTH (1996),  
« It takes two: employment polarisation in the OECD », *Centre for Economic Performance Discussion Papers*, n° 304. Londres.
- OCDE (1996),  
*Perspectives de l'emploi*, juin, Paris.
- OCDE (1998),  
*Perspectives de l'emploi*, juin, Paris.
- OCDE (1999),  
*Pour un monde solidaire – Un nouvel agenda social*, chapitre 3 : « La distribution des revenus », pp. 65-80, Paris.
- OCDE (2001),  
*Perspectives de l'emploi*, juin, Paris.
- OXLEY, H., J.-M. BURNIAUX, T.-T. DANG et M. MIRA D'ERCOLE (1999),  
« Distribution des revenus et pauvreté dans 13 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 29, pp. 55-94, Paris.
- OXLEY, H., T.-T. DANG et P. ANTOLÍN (2000),  
« Dynamique de la pauvreté dans six pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 30, pp. 7-52, Paris.
- OXLEY, H., T.-T. DANG, M. FÖRSTER et M. PELLIZZARI (2001),  
« Income inequality and poverty among children and households with children in selected OECD countries: trends and determinants », in : *Child Well-being, Child Poverty and Child Policy in Modern Nations: What Do We Know?*, Smeeding et Vleminckx (sous la direction de), pp. 371-405. The Policy Press, Bristol.